



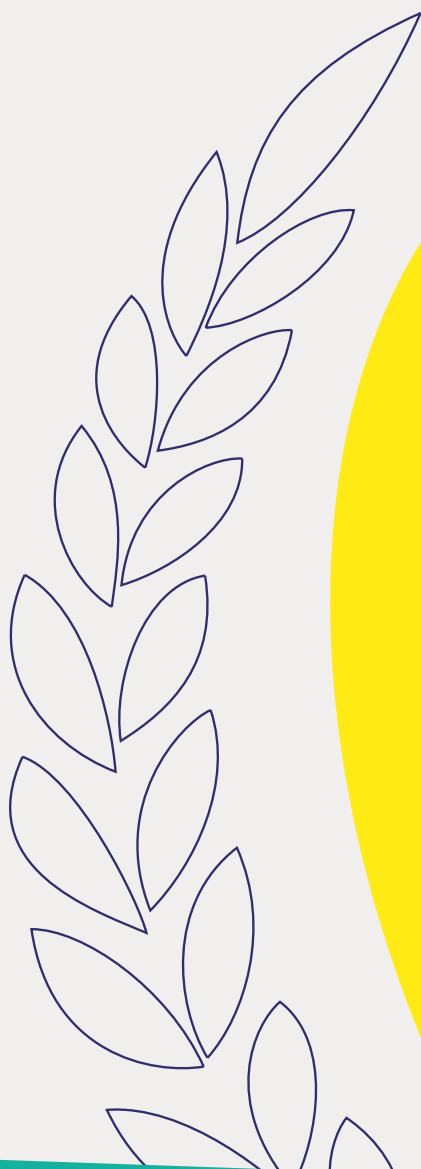
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**pHARe** Programme de lutte contre  
le harcèlement à l'école

# Cérémonie de remise des prix **NON AU HARCÈLEMENT**

**Mardi 19 mai 2026**  
**Théâtre Juliette Récamier**  
Livret du participant





# SOMMAIRE

<b>ÉDITO</b> .....	5
<b>13<sup>ème</sup> ÉDITION DU PRIX « NON AU HARCÈLEMENT »</b> .....	7
<b>LES LAURÉATS</b> .....	9
<b>PRÉSENTATION DES PROJETS</b> .....	12
<b>LA COMPOSITION DU JURY NATIONAL</b> .....	22
<b>DES PARTENAIRES ENGAGÉS</b> .....	23





À l'École, chaque enfant, chaque adolescent doit pouvoir grandir, apprendre et s'épanouir en toute sécurité, à l'abri des violences et des discriminations. Pourtant, le harcèlement scolaire, sous toutes ses formes, touche chaque année des milliers d'élèves. Qu'il s'exerce dans la cour de récréation, dans les couloirs ou sur les écrans, il laisse des traces profondes, brise des parcours et, parfois, détruit des vies. Face à ce fléau, l'École doit prévenir, agir et protéger.

Mais le harcèlement ne se combat pas par décret. Il se prévient et se repère par l'éducation, par la vigilance et par la mobilisation de tous. Les chiffres demeurent préoccupants : en moyenne, au moins un élève par classe est victime de harcèlement chaque année et le cyberharcèlement, amplifié par les réseaux sociaux, n'offre plus d'espace de répit. Dans ce contexte, chaque initiative compte. Chaque voix qui s'élève, chaque projet qui voit le jour, chaque établissement qui s'engage, contribuent à bâtir une école plus sûre, plus inclusive, plus humaine.

Le programme Phare, obligatoire depuis 2023 dans chaque école, collège et lycée, structure l'action du ministère de l'Éducation nationale. Il se traduit par la formation des personnels, l'information des familles et la mise en œuvre d'un protocole national de prise en charge des situations de harcèlement. Labellisé en trois niveaux, il témoigne de notre volonté de faire de cette lutte une priorité absolue.

La 13<sup>e</sup> édition du prix « Non au harcèlement » s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Plus qu'un concours, c'est un véritable mouvement, porté chaque année par des centaines de milliers d'élèves qui s'emparent de la cause avec créativité, courage et détermination. En 2025, ils étaient plus de 166 000 à participer, produisant affiches, vidéos et messages forts pour dire « non » au harcèlement et « oui » à une École du respect et de l'empathie.

Je tiens à saluer l'engagement des élèves, des professeurs, des équipes éducatives, des partenaires et des jurys qui mettent toute leur énergie au service de ce prix. Leur travail quotidien, leur persévérance, leur refus de l'indifférence sont les fondations d'une École plus protectrice. Je forme le vœu que cette 13<sup>e</sup> édition nous permette de franchir une nouvelle étape dans la construction d'une école où chacun se sentira respecté, écouté et protégé.

**Édouard GEFFRAY**

**Ministre de l'Éducation nationale**



## 13<sup>ème</sup> ÉDITION DU PRIX « NON AU HARCÈLEMENT »

L'année 2025-2026 marque la 13<sup>e</sup> édition du [Prix « Non au harcèlement »](#), organisé par le ministère de l'Éducation nationale en partenariat avec la MAE. Devenu un formidable levier de mobilisation scolaire en faveur de la lutte contre le harcèlement, il connaît une participation constante. Cet engouement confirme l'attachement à ce concours, tant des élèves que des encadrants, et souligne l'engagement des 30 jurys académiques chargés de départager leurs propositions.

Ce Prix essaime aussi toujours plus largement puisque l'on compte désormais la participation des écoles et des établissements de Wallis et Futuna, de la Polynésie française, et d'établissements français à l'étranger (AEFE), dont un a été récompensé cette année !

### Un concours structurant et fédérateur

Le prix « Non au harcèlement » est un véritable outil pédagogique qui s'inscrit pleinement dans le programme de lutte contre le harcèlement ([Phare](#)), dont il constitue un temps fort. La participation au prix permet de valoriser les initiatives des écoles et des établissements et constitue également l'un des critères de labellisation du programme Phare. La participation au prix est un critère pris en compte à partir du deuxième niveau de labellisation.

Il est ouvert à tous, du CP à la Terminale, dans les écoles et établissements publics ou privés sous contrat, les élèves inscrits dans des structures partenaires pouvant également y participer (accueils de loisirs, structures d'animation, conseils d'enfants ou de jeunes, etc.).

L'objectif pour les élèves et les équipes éducatives est toujours le même : créer collectivement une affiche ou une vidéo afin de sensibiliser au harcèlement. Ces productions servent alors de support pour porter la prévention contre le harcèlement au sein de leur établissement. Le prix « Non au harcèlement » permet de donner la parole aux élèves et de les rendre acteurs de la prévention en les incitant à prendre part et à mettre en place des projets pérennes pour favoriser le bien-être de tous.

Le processus de réflexion est aussi l'occasion d'aborder et d'acquérir des notions permettant de mieux appréhender le phénomène de harcèlement, ses mécanismes, ses conséquences et ses solutions. Il repose sur l'investissement de tous les acteurs de terrain : grâce à eux, cette année encore, **5 000 projets** ont été déposés par **166 800 participants**.

## Organisation, déroulé et processus de sélection

Les affiches et vidéos peuvent être présentées dans plusieurs catégories, par niveau et par thème :

- niveau école élémentaire,
- niveau collège,
- niveau lycée,
- inter-degré,
- prévention du **harcèlement sexiste et sexuel** (toutes classes confondues),
- prévention du **cyberharcèlement** (toutes classes confondues),
- **inclusion** – prévention des faits de harcèlement commis à l'encontre des élèves à besoins éducatifs particuliers (toutes classes confondues).

Le processus de sélection comprend plusieurs étapes : un premier examen par un jury départemental, puis un second par un jury académique, avant une commission nationale de présélection qui permet de retenir les projets présentés à un jury national.

Parmi toutes les vidéos retenues au niveau national, un jury de professionnels de la communication vote pour celle qui se distingue par sa créativité, son esthétisme et qui véhicule, selon lui, le meilleur message de prévention. La proposition lauréate sert alors de base pour la création d'éléments de sensibilisation diffusés dans tous les établissements, dont une affiche et un dossier pédagogique à destination des élèves et des professeurs. Accompagnée de ces contenus spécifiques élaborés par l'éducation nationale, la vidéo lauréate est valorisée sur les réseaux sociaux et les sites du ministère, et servira d'appui pour organiser des séances de prévention et de sensibilisation.

Par ailleurs, depuis l'année dernière, les élèves sont devenus eux-mêmes jurés avec la création d'un « prix des écoliers » et un « prix des ambassadeurs ». Ces deux nouvelles distinctions permettent désormais aux élèves d'exprimer leur avis en votant pour les projets qui les ont le plus marqués. **Dans ce cadre, 624 écoles ont participé au Prix des écoliers, mobilisant 34 395 élèves, et 12 646 élèves ont pris part au Prix des élèves ambassadeurs dans 965 collèges et lycées.**

# LES LAURÉATS DU PRIX 2025-2026

## Niveau école

**Affiche** : école élémentaire de Saint-Estèphe - Saint-Estèphe, académie de Bordeaux

**Vidéo** : école primaire Le Chanois - Saint-Loup-sur-Semouse, académie de Besançon

## Niveau collège

**Affiche** : collège Maréchal Leclerc De Hauteclocque - Beaucamps-le-Vieux, académie d'Amiens

**Vidéo** : collège La Pierre Aux Fées - Reignier-Esery, académie de Grenoble

## Niveau lycée

**Affiche** : lycée Louis-le-Grand, académie de Paris

**Vidéo** : lycée Jules Guesde - Montpellier, académie de Montpellier

## Niveau inter-degrés

**Affiche** : lycée français international de Panama, Panama (AEFE)

**Vidéo** : école élémentaire Romain Rolland et collège Jules Ferry - Sainte-Geneviève-des-Bois, académie de Versailles

## Prix spécial

### « prévention du harcèlement sexiste et sexuel »

**Affiche :** lycée Philibert Delorme - L'Isle-d'Abeau, académie de Grenoble

**Vidéo :** lycée Jean Aicard - Hyères, académie de Nice

## Prix spécial « prévention du cyberharcèlement »

**Affiche :** lycée Professeur Clerc - Outreau, académie de Lille

**Vidéo :** lycée Condorcet - Belfort, académie de Besançon

## Prix spécial « inclusion »

**Affiche :** EREA Henri Ebel - Illkirch-Graffenstaden, académie de Strasbourg

**Vidéo :** école élémentaire Alice Reynaud - Carpentras, académie d'Aix-Marseille

## Prix des écoliers

**Affiche** : école Joseph Faramin et collège Évariste Galois - Montauban-de-Bretagne, académie de Rennes

**Vidéo** : école élémentaire Romain Rolland et collège Jules Ferry - Sainte-Geneviève-des-Bois académie de Versailles

## Prix des élèves ambassadeurs

**Affiche** : lycée Jean-Rostand - Strasbourg, académie de Strasbourg

**Vidéo** : lycée Paul Langevin - Sainte-Geneviève-des-Bois, académie de Versailles

## Prix du jury des professionnels de la communication

Lycée Condorcet - Belfort, académie de Besançon

La liste des lauréats ainsi que toutes les archives des projets, affiches et vidéos, sont à retrouver sur le site du ministère :

[Les lauréats du Prix « Non au harcèlement »](#)

## PRÉSENTATION DES PROJETS

### Niveau école

#### AFFICHE : école élémentaire de Saint-Estèphe - Saint-Estèphe (24)



Les 20 élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire de Saint-Estèphe, accompagnés par un encadrant, ont étudié les conséquences du harcèlement sur la santé mentale et physique d'un enfant.

Cette réflexion a conduit à un questionnement sur le soutien qu'ils pouvaient, chacun, apporter à une victime lorsqu'ils étaient témoin de sa souffrance.

Les participants au projet ont exprimé l'envie d'aider la personne à « guérir » et c'est ainsi qu'est née l'idée d'une affiche où les solutions viennent panser les maux et blessures du harcèlement à travers le dialogue, l'entraide, la présence, l'accompagnement et l'écoute.

#### VIDÉO : école primaire Le Chanois - Saint-Loup-sur-Semouse (70)

L'école primaire Le Chanois de Saint-Loup-sur-Semouse a développé un projet axé sur la libération de la parole et la prise en compte du ressenti des élèves.

Dans le cadre des ateliers Phare, les élèves ont d'abord travaillé sur l'identification des différentes formes de harcèlement. Puis, des activités ont été menées autour de l'estime de soi, des impacts et des conséquences du harcèlement. Les élèves ont amélioré leur expression orale et leur jeu d'acteur grâce à un atelier théâtre. Des jeux de rôle ont ensuite permis aux élèves d'expérimenter les positions de victime, auteur et témoins pour mieux comprendre les situations vécues.

En plus de l'écriture du scénario, les participants se sont aussi engagés dans d'autres actions de prévention au sein de l'école : création d'une boîte aux lettres anonyme, valorisation des délégués comme personnes ressources pour recueillir la parole et alerter les adultes, installation de bancs de l'amitié dans la cour de récréation etc.

Voir la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=mzbtVcZK9tk>

## Niveau collège

### Affiche : collège Maréchal Leclerc De Hauteclocque - Beaucamps-le-Vieux (80)



Issus de tous les niveaux, de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, 18 élèves médiateurs et ambassadeurs ont œuvré ensemble pour l'amélioration du climat scolaire. Ils ont ainsi porté leur réflexion sur le rôle du témoin, et ont travaillé en petits groupes pour élaborer un storyboard, imaginer une mise en scène et rechercher un slogan.

Après avoir hésité avec « témoin muet = complice parfait » leur choix s'est finalement porté sur un message qui leur semblait plus impactant pour s'adresser à tous ceux qui peuvent remarquer des situations de harcèlement sans rien dire, pour les inciter à faire le bon choix, à oser parler et alerter.

### Vidéo : collège La Pierre Aux Fées - Reignier-Esery (74)

Pendant plusieurs mois, 30 élèves ont réalisé l'écriture du scénario lors des pauses méridiennes. En décembre, le court métrage a ensuite été filmé puis monté avec l'aide de deux encadrants. Ce travail collectif a permis aux élèves de s'investir pleinement dans un projet créatif et de réfléchir ensemble aux mécanismes du harcèlement.

À travers ce projet, les élèves souhaitent faire prendre conscience du décalage qu'il peut exister entre les actes et les pensées des différents protagonistes dans une même situation de harcèlement, afin de mettre en exergue l'importance de la parole. Ils y sont parvenus de façon très originale et percutante.

Voir la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=XfEp7E99W-U>

## Niveau lycée

### Affiche : lycée Louis-le-Grand, Paris (75)



Cette affiche est le fruit du travail mené par les ambassadeurs Phare, élèves de 1<sup>re</sup> et de Terminale du lycée Louis-Le-Grand de Paris, accompagnés par deux adultes encadrants.

Leur projet vise à sensibiliser à la nécessité de stopper au plus vite les mécanismes d'emprise liés au harcèlement.

Dans cette logique, une libération de la parole devient salutaire, pour inciter chacun à accueillir le témoignage de la victime avec bienveillance, pour l'encourager à parler et lui apporter une aide vitale, afin de mettre un terme à la situation subie avant qu'elle ne s'envenime.

### Vidéo : lycée Jules Guesde - Montpellier (34)

15 élèves élus au conseil de la vie lycéenne du lycée Jules Guesde de Montpellier, accompagnés des ambassadeurs du programme Phare et de leurs deux encadrants, ont porté ce projet tout au long de l'année. Ce travail collaboratif a permis aux élèves de s'impliquer pleinement dans une réflexion autour des violences en ligne et des relations entre pairs.

Le point de départ du travail de groupe a été un poème écrit par la protagoniste. À partir de ce texte, une mise en scène autour de la thématique du cyberharcèlement et du harcèlement sexiste et sexuel a été imaginée afin de réaliser une vidéo intitulée « de l'écume à la rive ».

Voir la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=1poW7ooKvho>

## Niveau inter-degrés

### Affiche : lycée français international de Panama – Panama (AEFE)



Mettant en lumière le large déploiement du programme Phare, le lycée français du Panama s'illustre cette année avec le prix de la meilleure affiche dans la catégorie inter-degré (CM1 et de Terminale).

Comme première étape, un travail de sensibilisation des plus petits par leurs aînés, avec la réalisation d'une pièce de théâtre à destination des élèves de primaire.

Puis, pour la production de l'affiche, plusieurs prises de vues ont été réalisées, mettant en scène des situations de harcèlement et de remédiation. Après avoir sélectionné les visuels les plus marquants et imaginé différents habillages, cette création finale a été choisie.

L'ensemble des affiches réalisées au cours du projet sera exposé dans l'établissement afin de poursuivre le travail de sensibilisation à la lutte contre le harcèlement.

### Vidéo : école Romain Rolland et collège Jules Ferry - Sainte-Geneviève-des-Bois (91)

51 élèves de CE1 et de 4<sup>e</sup> se sont réunis pour réaliser ensemble ce projet. Encadrés notamment par leur institutrice et les trois professeurs de la « classe médias » du collège, ils ont créé une vidéo de sensibilisation dont le récit repose sur ce travail inter-degrés : il retrace le parcours d'un enfant d'abord victime de harcèlement en primaire, qui devient à son tour auteur quelques années plus tard, au collège.

Le personnage central, prenant conscience de ses actes, s'engage finalement comme ambassadeur de la lutte contre le harcèlement pour sensibiliser à son tour contre cette mécanique destructrice. L'objectif est de transmettre un message d'espoir et d'encourager une prise de conscience sur le rôle que chacun peut jouer.

Plusieurs temps d'échanges ont été nécessaires, notamment pour écrire les scènes, ajuster les dialogues et créer des binômes représentant le même personnage à des âges différents. Les élèves ont également veillé à affiner les dialogues et le ton pour s'adapter aux différents publics et rendre le projet compréhensible pour tous.

Voir la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=uHdC-j-XgEA>

## Prix spécial

### « Prévention du harcèlement sexiste et sexuel »

**Affiche :** lycée Philibert Delorme - L'Isle-d'Abeau (38)



L'équipe Phare du lycée Philibert Delorme de L'isle-d'Abeau s'est réunie tous les mois afin de travailler à la réalisation d'un projet pour concourir au prix Non au harcèlement. La thématique cette année s'est portée sur la prévention du harcèlement sexiste et sexuel.

Douze élèves et quatre encadrants parmi les ambassadeurs Non au harcèlement et les membres de l'équipe Phare de l'établissement ont ainsi élaboré cette affiche, afin de sensibiliser à l'invisibilisation provoquée par le harcèlement moral et sexuel.

À travers cette création, ils interpellent leurs camarades et encouragent la prise de parole face à « des mots banalisés » qui provoques en réalité « des blessures gravées ».

**Vidéo :** lycée Jean Aicard – Hyères (83)

Des élèves volontaires de tous les niveaux se sont associés aux ambassadeurs de leur établissement pour réaliser cette vidéo, avec l'aide de leurs six encadrants. À travers ce projet, ils prennent activement position contre le harcèlement sexiste et sexuel, qu'ils estiment trop souvent minimisé.

Ils ont ainsi élaboré des scènes montrant des situations problématiques du quotidien : paroles déplacées, comportements intrusifs, pressions ou humiliations, au lycée comme sur les réseaux sociaux. La vidéo met en évidence la souffrance et l'isolement d'une victime, sa difficulté à parler. Elle rappelle aussi la responsabilité de chacun : le harcèlement n'est pas une blague, même de « petits » gestes ou mots peuvent blesser.

Parler frontalement du harcèlement sexiste et sexuel, c'est refuser sa banalisation et dire clairement que ces comportements n'ont leur place nulle part. Cette sensibilisation encourage les victimes à demander de l'aide mais aussi les témoins à agir, pour construire un climat scolaire serein, où chacun peut se sentir respecté.

Voir la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=18VZonjOvB0>

## Prix spécial « prévention du cyberharcèlement »

### Affiche : lycée Professeur Clerc – Outreau (62)



Initialement, 8 affiches ont été réalisées par des élèves de Terminale du lycée Professeur Clerc d'Outreau. Soumis au vote de toutes les classes de l'établissement, ce visuel a été choisi à l'unanimité pour représenter le lycée au prix Non au harcèlement. Au total, le projet a mobilisé 17 classes.

L'image générée avec une intelligence artificielle a été retravaillée pour améliorer le narratif : au centre, une victime est accablée par les moqueries d'un groupe en arrière-plan, dont un élève filme la scène. Au premier plan, deux élèves ambassadeurs viennent soutenir et accompagner la victime, incarnant ainsi l'engagement dans la lutte contre le harcèlement.

### Vidéo : Lycée Condorcet – Belfort (90)

« Derrière l'écran » met l'accent sur les conséquences du cyberharcèlement mais aussi sur toutes les actions à mener pour enrayer ce phénomène.

13 élèves du lycée Condorcet de Belfort ainsi que les ambassadeurs Non au harcèlement et leurs deux encadrants ont travaillé sur la base de paroles d'une chanson qu'ils ont écrite et interprétée ensemble.

La vidéo réalisée sous la forme d'un clip musical alerte sur les multiplicités du cyberharcèlement et les nombreux supports sur lesquels il peut s'appuyer pour circuler. L'arc narratif s'attache ainsi sur l'idée que chacun peut agir en ne relayant pas les contenus problématiques, en les signalant systématiquement, pour inciter à soutenir les victimes, en demandant notamment de l'aide à une personne de confiance. Le message est ainsi clair : le respect en ligne comme hors ligne est l'affaire de tous.

Voir la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=1CZ8eAGyVUY>

## Prix spécial « inclusion »

### Affiche : EREA Henri Ebel - Illkirch-Graffenstaden (67)



L'ÉREA Henri Ebel d'Illkirch Graffenstaden reçoit des élèves à besoins éducatifs particuliers : jeunes allophones, porteurs de handicap et/ou en grande détresse sociale.

Les 15 élèves de 4<sup>e</sup> SEGPA du collège, dont 3 élèves ambassadeurs ont ainsi souhaité orienter leur projet sur cette spécificité.

Ils ont choisi d'évoquer des caractéristiques parlantes pour les élèves à besoin éducatifs particuliers qui peuvent être accueillis au sein de leur établissement, et les mots blessants qui peuvent être employés par d'autres pour les désigner.

Leur message est fort et clair : les mots laissent aussi des traces. Elles sont ici illustrées sur l'affiche par des empreintes de main réalisées à la peinture sur un groupe d'élèves solidaires face au harcèlement.

### Vidéo : école élémentaire Alice Reynaud – Carpentras (84)

Éléna est en situation de handicap. Elle est accueillie depuis cette année dans la classe de CP de l'école Alice Reynaud à Carpentras. Avec l'ensemble des élèves, un travail a été mené pour mieux appréhender les difficultés qu'elle pouvait rencontrer.

Ensemble, en cherchant des solutions pour l'aider à profiter pleinement de sa scolarité, un script de film est né. Les 19 élèves impliqués dans le projet ont participé au tournage, entourés par trois encadrants. La vidéo ainsi réalisée, avec le soutien du service communication de la ville, illustre avec beaucoup de sensibilité le quotidien de la narratrice et personnage central, Éléna.

Voir la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=BqvkoLH5Eg>

## Prix des écoliers

**Affiche :** école Joseph Faramin, collège Évariste Galois - Montauban-de-Bretagne (35)



La classe de CM2 de l'école Joseph Faramin, accompagnée par les ambassadeurs Non au harcèlement et d'autres élèves volontaires du collège Évariste Galois de Montauban-de-Bretagne ont travaillé ensemble sur ce projet inter-degré.

L'objectif était de sensibiliser à la persistance du harcèlement, qui peut commencer dès le plus jeune âge et s'installer en une souffrance chronique tout au long de la scolarité de la victime.

L'affiche réalisée invite à « briser le cycle » et accompagner les victimes à parler pour ne pas laisser s'installer des situations problématiques.

**Vidéo :** école élémentaire Romain Rolland et collège Jules Ferry - Sainte-Geneviève-des-Bois (91)

Voir description page 15.

Lien de la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=uHdC-j-XgEA>



## Prix des élèves ambassadeurs

### Affiche : lycée Jean-Rostand – Strasbourg (67)



L'affiche récompensée par le prix des élèves ambassadeurs est le fruit d'une campagne de sensibilisation à la lutte contre le harcèlement menée par les élèves ambassadeurs du lycée Jean Rostand de Strasbourg.

Un concours a été organisé auprès de toutes les classes de l'établissement et les affiches soumises à un jury constitué d'élèves et de membres du personnel. C'est ce dessin réalisé par deux élèves de Terminale, Nathanaël Roqueplan, et Dhurshaa Manotharan, qui a été choisi pour participer au prix Non au harcèlement.

Le visage imaginé a d'abord été réalisé au crayon puis sur tablette graphique. Sa fragmentation symbolise l'impact destructeur des moqueries et intimidations souvent banalisées mais toujours lourdes de conséquences pour la victime. La création responsabilise ainsi le témoin avec une phrase choc : « regarder sans agir, c'est participer ».

### Vidéo : lycée Paul Langevin - Sainte-Geneviève-des-Bois (91)

18 élèves de la Terminale STMG du lycée Paul Langevin de Sainte-Geneviève-des-Bois ont élaboré, à partir d'un texte slamé, une allégorie sous la forme d'un combat de boxe, donnant à voir la violence invisible du quotidien scolaire. La métaphore, filée tout au long de plusieurs « rounds », alerte sur les remarques, les moqueries et la stigmatisation liée au harcèlement verbal, mais aussi sur sa propagation banalisée sur les réseaux sociaux et le poids du regard des témoins.

Dans une vidéo où l'établissement scolaire devient un « ring » virtuel, les images montrent l'isolement progressif de la victime : les coups ne sont pas physiques mais symboliques et, par leur répétition, destructeurs.

Le message se veut néanmoins positif : chacun doit être fier de son identité, ne pas en avoir honte et être accepté tel qu'il est. Le texte encourage à libérer la parole, promeut l'entraide et le recours aux ambassadeurs Non au harcèlement ainsi qu'aux adultes de confiance pour consacrer un seul vainqueur : le respect de tous.

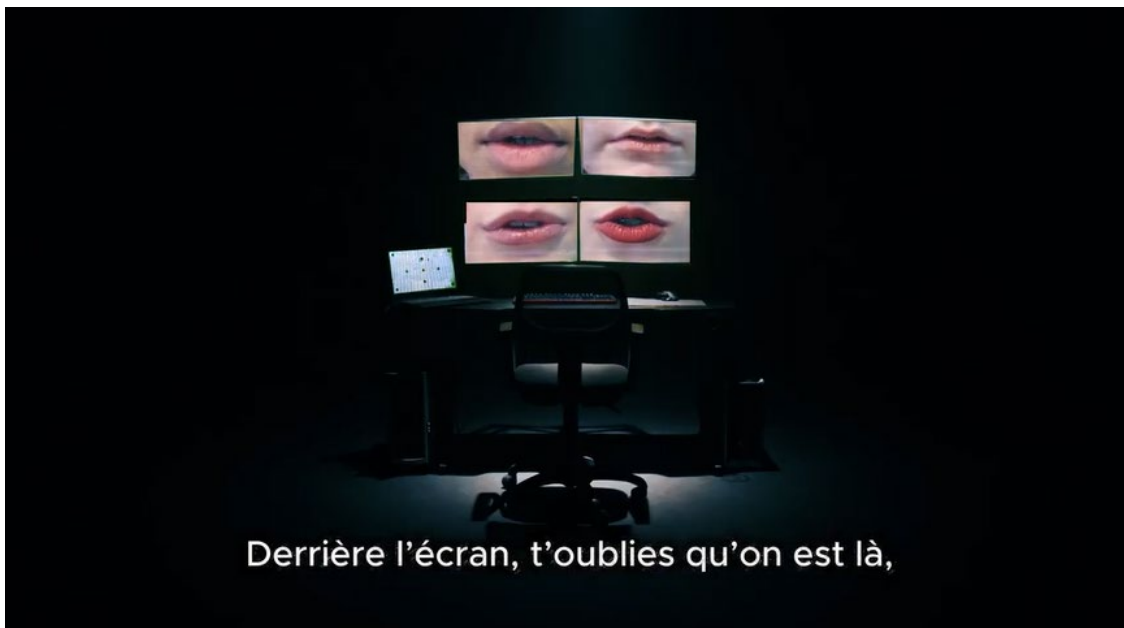
Voir la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=VypvSRx-KvU>

# Prix du jury des professionnels de la communication

Lycée Condorcet – Belfort (90)

Voir description page 17.

Lien de la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=1CZ8eAGyVUY>



## LA COMPOSITION DU JURY NATIONAL

**Benoit LE GAL**, président de la MAE, co-président du jury ;

**Stéphanie GUTIERREZ**, adjointe au sous-directeur de l'inclusion et de la vie des établissements du ministère de l'éducation nationale, co-présidente du jury ;

**Nicolas BLANCHARD**, représentant de la MAE ;

**Fabienne PIOCHE-DUTHEIL**, représentante de la MAE ;

**Justine ATLAN**, représentante de l'association e-Enfance ;

**Joris AUBRESPIN-MARSAL**, chef du bureau du web de la délégation à la communication du ministère de l'éducation nationale ;

**Anne BARETAUD**, représentante du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation ;

**Lyes BOUHDIDA**, représentant du Défenseur des droits ;

**Marguerite CORDET**, élève membre du Conseil national de la vie lycéenne ;

**Axelle DESAINT**, représentante de l'association Internet Sans Crainte ;

**Tatiana JOLY**, représentante de Réseau Canopé ;

**Maxime LEPAN**, élève membre du Conseil national de la vie lycéenne ;

**Agnès LONGUEVILLE**, cheffe du bureau de presse de la délégation à la communication du ministère de l'éducation nationale ;

**Aude METIVIER**, représentante de la direction nationale de la sécurité publique ;

**Sébastien MOUNIE**, haut fonctionnaire au handicap et à l'inclusion ;

**Christelle PRINCE**, adjointe au chef du bureau de l'accompagnement des usages et de l'expérience utilisateur (DNE) ;

**Anne-Charlotte ROSSI**, représentante de la FCPE ;

**Joseph SEGARRA**, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

**Clara SORLIN**, élève membre du Conseil national de la vie lycéenne ;

**Mona TEITGEN-LE-GENDRE**, trésorière générale de la PEEP ;

**Sophie VALCKE**, cheffe du bureau de la création graphique et de la production multimédia de la délégation à la communication du ministère de l'éducation nationale ;

**Anne YEZNIKIAN**, chargée de mission partenariats et prévention des violences, académie de Lille ;

**Julie ZERLAUTH**, représentante de l'UNICEF France.

## DES PARTENAIRES ENGAGÉS



### MAE

Créée en 1932 par des enseignants et toujours dirigée par eux, la MAE, organisme à but non lucratif, est la mutuelle d'assurance solidaire Numéro 1 de l'assurance scolaire. Partenaire historique du monde de l'éducation, la MAE protège les élèves et accompagne parents et enseignants, en cas d'accident.

Agréée par le ministère de l'Éducation nationale, la MAE mène des interventions tout au long de l'année dans les établissements scolaires, de la maternelle au lycée. Ses chargés de Prévention et son réseau de militants interviennent auprès des élèves, des équipes pédagogiques et des familles pour les sensibiliser à différentes thématiques telles que : le harcèlement et le cyberharcèlement, les accidents de la vie courante, les gestes de premiers secours, l'éducation aux médias et la sécurité sur le chemin de l'école.

Depuis 2013, la MAE s'associe au ministère dans la lutte contre le harcèlement scolaire en soutenant depuis son origine le Prix « Non au harcèlement ». Tous les ans, elle engage une participation de près de 60 000 euros. De cette manière, elle participe à valoriser toutes les écoles et établissements qui remportent les « Coups de cœur académiques » en leur permettant de financer des actions de prévention.

La MAE prime également tous les lauréats nationaux, sélectionnés par les différents jurys (jury national co-présidé par le président de la MAE ou son représentant, jury des écoliers et jury des ambassadeurs), avec pour objectif de contribuer à la réalisation, à la production et à la mise en œuvre de leurs projets pour lutter contre le harcèlement dans leur établissement scolaire.

En parallèle, la MAE conçoit et met à disposition des enseignants de nombreux supports pédagogiques pour mener leurs propres interventions en classe. C'est dans cet esprit que la MAE a créé, avec le soutien du ministère, le Jeu de l'Oie pour sensibiliser les élèves de cycle 4 aux risques engendrés par le harcèlement à caractère sexiste, sexuel ou homophobe. Il permet de faire réagir les élèves face à ces violences, qu'elles soient physiques, verbales ou psychologiques et de leur rappeler qu'elles ne s'arrêtent pas à l'enceinte de l'établissement scolaire mais se poursuivent aussi sur les téléphones portables et les réseaux sociaux. Cet outil fait suite à la 1<sup>ère</sup> édition du Jeu de l'Oie créé par des élèves pour sensibiliser leurs pairs, de cycle 3, aux questions de harcèlement et leur apprendre à se positionner, qu'ils soient victimes, auteurs ou témoins.



## e-Enfance

Le 3018 est le numéro national pour les questions de harcèlement et de violences numériques, pour les jeunes, leurs parents et les professionnels. Ce dispositif propose une écoute bienveillante, un accompagnement psychologique et juridique spécialisé.

Il permet aussi de faire retirer rapidement les contenus et comptes préjudiciables aux mineurs : en tant que premier signaleur de confiance désigné par l'Arcom dans le cadre du Digital Services Act (DSA), le 3018 bénéficie d'un canal prioritaire auprès des plateformes numériques pour accélérer la suppression des comptes et contenus préjudiciables aux mineurs. L'équipe est composée d'écouterants professionnels : psychologues, juristes, éducateurs sociaux, formés aux problématiques spécifiques rencontrées par les jeunes.

Le 3018 est opéré par l'Association e-Enfance, association reconnue d'utilité publique de protection de l'Enfance sur Internet depuis plus de 20 ans.

Le numéro est accessible par téléphone ou par tchat sur l'app 3018.

**3018**

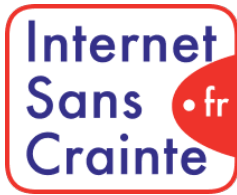
**Harcèlement**  
**Violences numériques**  
Prévenir - Intervenir

App tchat

7j/7 de 9h à 23h  
Anonyme, gratuit, confidentiel

opere par l'Association

e-Enfance 3018



## Internet Sans Crainte

Internet Sans Crainte est le programme national d'éducation au numérique. Il est opéré par TRALALERE, entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire conventionnée avec l'Éducation nationale.



Dans ce cadre, des outils sont conçus, développés et proposés gratuitement. Ils ont pour objectifs d'accompagner les enseignants

et former les élèves à la citoyenneté numérique, pour acquérir une meilleure maîtrise des écrans et un usage éclairé et responsable des services numériques. TRALALERE est organisateur en France du [Safer Internet Day](#), l'un des temps forts du programme Phare.

## Remerciements

Le ministère de l'Éducation nationale remercie particulièrement l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs impliqués dans le prix Non au harcèlement :

le ministère de l'Intérieur,

le secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation,

le Défenseur des droits,

le réseau Canopé,

le groupement d'intérêt public ACYMA (Cybermalveillance.gouv.fr),

la fédération des conseils des parents d'élèves (FCPE),

la fédération des parents élèves de l'enseignement public (PEEP),

la Ligue de l'enseignement,

les Ceméa,

la fédération des Aroéven,

la fédération Léo Lagrange (Les Petits Citoyens),

l'office central de la coopération à l'école (OCCE),

l'Unicef,

le Centre Hubertine Auclert,

Marion la main tendue,

Génération numérique.



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

5 novembre 2026

# Journée nationale de lutte contre le harcèlement

Ensemble,  
mobilisons-nous.

**NON AU HARCÈLEMENT**

[nonauharcelement.education.gouv.fr](https://nonauharcelement.education.gouv.fr)



Plateforme  
nationale  
pour les victimes  
de harcèlement



**NON AU HARCÈLEMENT**

**[nonauharcelement.education.gouv.fr](https://nonauharcelement.education.gouv.fr)**

**Contact presse**  
01 55 55 30 10  
[spresse@education.gouv.fr](mailto:spresse@education.gouv.fr)